

**MAIRIE DE CARCASSONNE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 30 AVRIL 2026**

**N°026**

|  |                                    |                                   |   |
|--|------------------------------------|-----------------------------------|---|
| <b>OBJET : BUDGET PRIMITIF 2026<br/>BUDGET ANNEXE DU STATIONNEMENT</b> |                                    |                                   |   |
| Nombre de Conseillers en Exercice :<br>43                              | Nombre de Membres Présents :<br>42 | Nombre de Membres Votants :<br>43 | Date de la Convocation :<br>23 avril 2026 |

L'an deux mille vingt six, le trente avril, à seize heures le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Christophe BARTHÈS Maire**.

Mme ARCIZET, M. GHISI, Mme DOUTRES, M. DUMONT, Mme FLAMANT, M. MARTINET, Mme DUTA, M. ROUMENOV, Mme ORTA, M. ESCRIVA,  
Mme BERNARD, M. NAVARRO, Mme FERON, Mme CLERGUE, M. VAVDIN, M. CASTEL, M. BRÉZET, M. ROGERAT, Mme GUILHEM, Mme POSOCCO, Mme CASTRES, M. SARRAUTE, M. KOZLOWSKY, M. LECINA, M. MARTY, Mme CHAPUS, Mme ALBERIDO, Mme THOMAS, Mme KOWALCZYK, M. JORDAN, M. CROUZET, M. BELONDRADE, Mme BARDOU, Mme REGNIER, Mme BARTHE, M. MOURAD, Mme RIVEL, M. CIAPPARA, Mme FORATO, Mme CONQUET, M. SOLER-ALCARAZ

**EXCUSE** : M. ICHE donne pouvoir à M. SOLER-ALCARAZ conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

M. Florent GHISI est désigné comme Secrétaire de Séance

---

Monsieur Le Président expose :

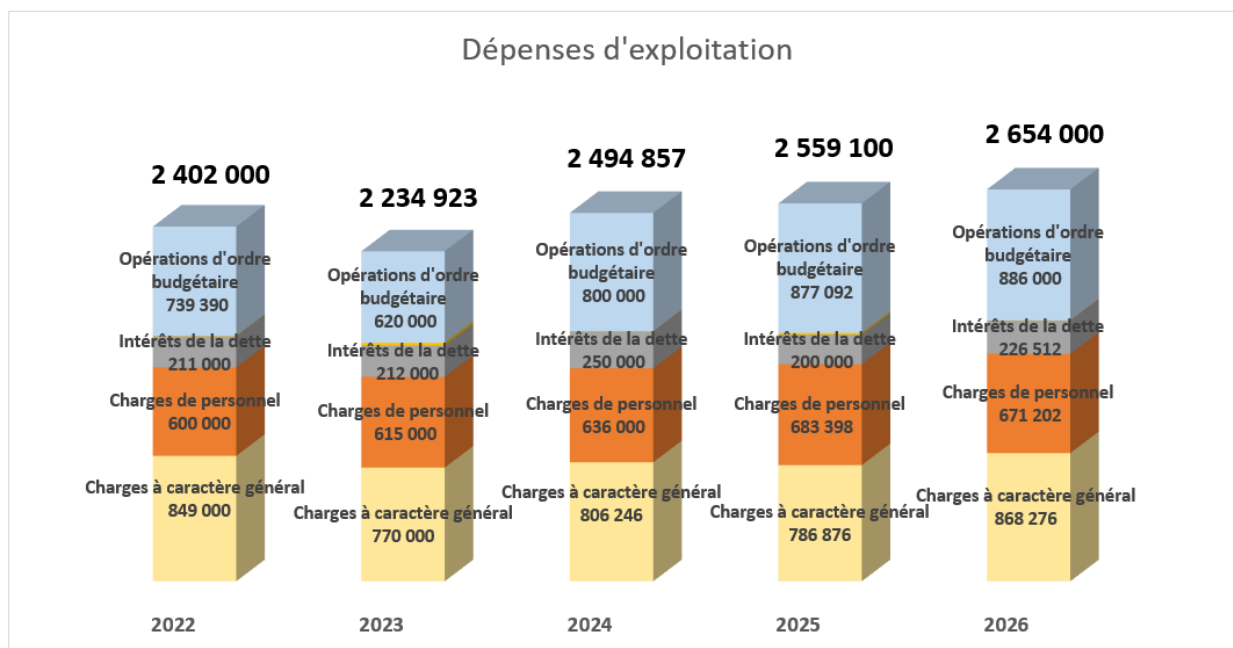
Le budget primitif 2026 se présente en investissement et en exploitation de la façon suivante :

|          | INVESTISSEMENT | EXPLOITATION   |
|----------|----------------|----------------|
| DEPENSES | 2.363.939,27 € | 2.654.000,00 € |
| RECETTES | 2.363.939,27 € | 2.654.000,00 € |

- **LA SECTION D'EXPLOITATION :**

Cette section s'équilibre à 2.654.000 €

## LES DEPENSES :



Le chapitre « Charges à caractère général », inscrit pour 868.276 € comprend notamment les crédits nécessaires au fonctionnement du service : énergie (105.000€), fournitures diverses (47.500€), locations immobilières (19.000€), entretien et maintenance du matériel (170.000€), cotisation foncière des entreprises (110.000€), impôts fonciers (180.000€).

671.202 € ont été inscrits sur le chapitre 012 « Charges de personnel ».

Sur le chapitre 65 est inscrit un montant de 510 €

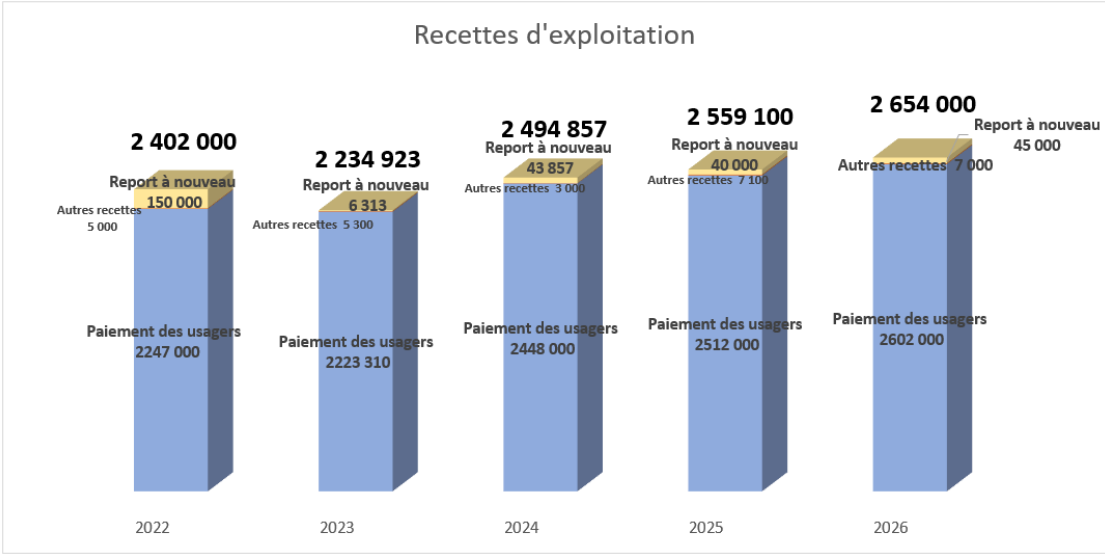
Sur le chapitre 66 sont portés les intérêts de la dette soit 226.512 €

Sur le chapitre 67 est inscrit un montant de 1.000 €

Sur le chapitre 68 est inscrit un montant de 500 €

Les dépenses d'ordre budgétaire comprennent les dotations aux amortissements pour 732.000 € et un virement à la section d'investissement de 154.000 €

**LES RECETTES :**

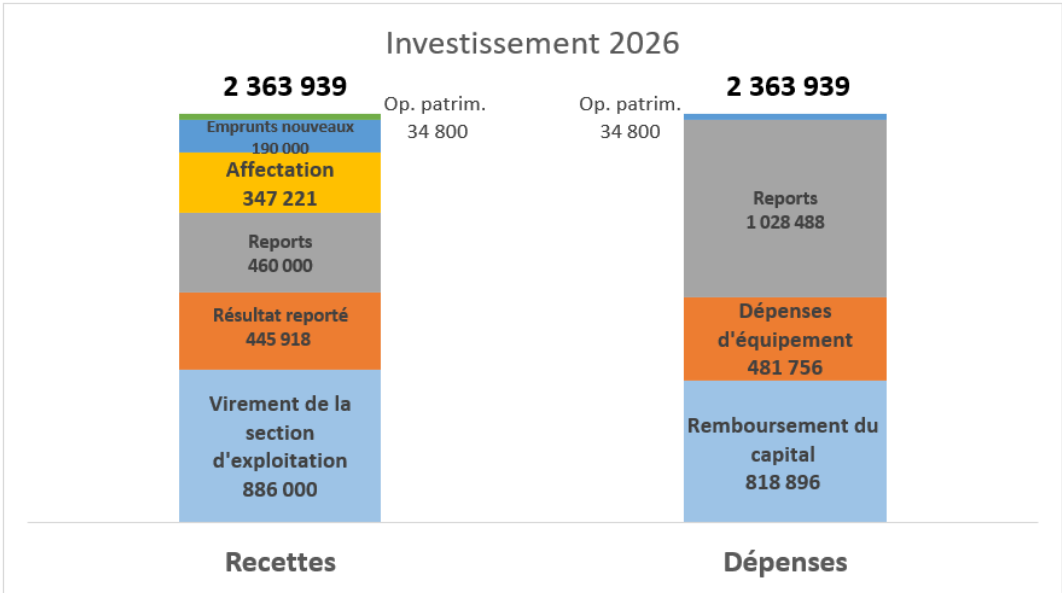


Les recettes d’exploitation sont évaluées comme suit :

- 230.000 €pour le parking Chenier
- 146.000 €pour le parking des Jacobins
- 400.000 €pour le parking Gambetta
- 1.520.000 €pour l’ensemble des parkings de la Cité
- 150.000 €pour le parking de l’Ile
- 100.000 €pour le parking du Pont Neuf
- 41.000 €pour le parc en enclos de la MJC
- 15.000 €pour les encaissements des vélos en libre-service
- 5.000 €pour les produits exceptionnels
- 2.000 €pour les recettes de publicité

• **LA SECTION D’INVESTISSEMENT :**

L’investissement s’équilibre à 2.363.939 €



**LES DEPENSES :**

Celles-ci s'élèvent à 2.363.939,27 €

- 350.000 €travaux
- 105.755,88 €aménagement
- 26.000 €de matériel industriel
- 818.895,81 €de remboursement du capital d'emprunt
- 1.028.487,58 €de restes à réaliser (travaux sur le parking du Pont Neuf)
- 34.800 €en opérations patrimoniales (inscription équivalente en recettes d'investissement)

**LES RECETTES :**

Celles-ci s'élèvent à 2.363.939,27 €dont :

- 732.000 €correspondant aux amortissements des immobilisations
- 154.000 €en virement complémentaire de la section d'exploitation
- 34.800 €en opérations patrimoniales (inscription équivalente en dépenses d'investissement)
- 460.000 €d'emprunts reportés
- 445.918,41 €de résultat reporté
- 347.220,86 €d'affectation du résultat d'exploitation 2024
- 190.000 €d'emprunts nouveaux

**Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2026 du Budget annexe du Stationnement.**

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré :

- ADOPTE à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

---

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,  
Christophe BARTHÈS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20260430-31285-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/05/2026  
Publication : 11/05/2026